

Objectifs

- Définir, organiser et suivre l'avancement du projet
- Mobiliser l'ensemble des acteurs projet pour développer leur collaboration
- Développer son écoute et sa capacité de persuasion pour faciliter l'implication

Programme

RÔLES ET RESPONSABILITES DU MANAGER

FONCTIONNEL :

- Périmètre de responsabilité et charge de contribution
- Gestion du temps
- Comité de pilotage
- Coordination du projet

LA MOBILISATION ET LA MOTIVATION

- Facteurs clés de la réussite d'un projet
- Réunion de lancement pour impliquer
- Animation de réunions de suivi avec l'équipe projet

PREVENTION DES FREINS ET CONFLITS

- Analyse de risques du projet : SWOT, 5M
- L'entretien de recadrage

COMMUNICATION ET IMPLICATION

- Le questionnement et la reformulation
- L'écoute active
- Le langage verbal et non-verbal
- La valorisation par les encouragements

FEUILLE DE ROUTE D'UN PROJET

- Définition des objectifs : SMART
- Planification et gestion du temps : Diagramme de GANTT
- Tableau de bord de suivi du projet
- Définition et suivi des indicateurs de réalisation

A noter : participation à de nombreuses mises en situation et jeux de rôle

Prérequis

Connaissance de base sur les 3 piliers de l'alimentation responsable

Public cible

Professionnels de l'alimentation, du développement durable, de la qualité ou collaborateurs concernés par le thème

Intervenants

Formateur spécialisé en alimentation responsable

Modalités pédagogiques	Modalités d'évaluation	Durée
Alternance de méthodes pédagogiques : apports de connaissances, exercices pratiques, études de cas, réflexion, analyses et échanges d'expériences. Document pédagogique remis à chaque participant. Nombre de participants limité	Les acquis sont évalués par oral et/ou écrit (études de cas, questionnaires...) tout au long et/ou en fin de formation. Une attestation de fin de formation est délivrée à chaque participant.	3 jours soit 21 heures
		Dates
		Du 22 au 24 sept. 2021 Du 18 au 20 mai 2022 Du 07 au 09 novembre 2022
Lieu et Contact	Modalités et délais accès	Tarif
SSHA - ISA 16A, rue de l'Estrapade 75005 PARIS Tél : +33 (0)1 43 25 11 85 Email : isa@ssha.asso.fr Site web : www.ssha.asso.fr	– Convention de formation si inscription initiée par l'employeur dans le cadre du plan de développement de compétences – Contrat de formation individuel si inscription initiée par le participant – Inscription par le biais d'un bulletin téléchargeable sur le site internet, J-30 avant la formation et possible jusqu'à J-1 selon disponibilité	2021 : 1200 € H.T. 2022 : 1225 € H.T. T.V.A. : en sus
		Accessibilité aux personnes handicapées
		SSHA ISA est un établissement ERP 3ème catégorie en conformité avec la réglementation PMR en vigueur
Intra possible : nous consulter		

